

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 mai 2019

Date de la convocation : 9 mai 2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jacques THOIZET, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à Mme Marielle MOREL, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Claire EL BOUKILLI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, M. Sylvain LAIGNEL à M. Christian JANIN, M. Gérard LAMBERT à M. Alain CLERC, M. Jean-André THOMASSY à Mme Martine FAÏTA.

Absent suppléé : M. Bernard LOUIS représenté par son suppléant Mme Virginie COUCHOUD.

Absents excusés : M. Max KECHICHIAN, Mme Hermine PRIVAS, Mme Maryline SILVESTRE.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **PETITE ENFANCE** : Ludothèques, évolutions et renouvellement des conventions d'objectifs et de financement

Rapporteur : Lucette GIRARDON TOURNIER

NOTE DE SYNTHÈSE

Les ludothèques sont une compétence communautaire : elles relèvent du volet enfance du contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF et sont donc financées par l'Agglo. Les 2 gestionnaires de ludothèque sont :

- la commune de Pont Evêque qui gère la ludothèque située sur sa commune,
- La MJC de Vienne qui gère la ludothèque située dans le Pôle Petite enfance de la Clé des Champs et une ludomobile, ludothèque itinérante créée pour apporter le jeu en proximité dans les communes, avec le renfort de bénévoles.

La convention cadre et les conventions annexes 2016-2018 sont arrivées à échéance le 31/12/2018.

Il est proposé de les renouveler pour la période 2019-2021 dans les conditions suivantes :

- Poursuite de la gestion de la ludothèque par la Ville de Pont Evêque compte tenu des actions de proximité autour du jeu que la commune conduit en parallèle en lien avec les partenaires sociaux de la commune, soit un financement de 50 000 €.
- Mise en place d'une 2^{ème} ludomobile par la MJC courant 2019. L'objectif est d'assurer une équité territoriale, en équilibrant l'action des ludothèques sur tout le territoire y compris les communes du sud et de la rive droite, en s'appuyant comme aujourd'hui sur les communes ayant un bon potentiel de bénévoles. L'achat d'un 2^{ème} véhicule utilitaire serait financé par l'Agglo (fond de concours). L'augmentation proposée de la subvention par rapport à 2018 est de 40 000 € pour le fonctionnement en année pleine – proratisés sur 2019 - et 5 500 € pour l'achat de jeux.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 16-18- du Conseil Communautaire de ViennAgglo du 28 janvier 2016, approuvant la convention cadre d'objectif et de financement relative aux ludothèques et actions autour du jeu 2016-2018,

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 9 avril 2019,

VU l'avis de la commission Petite enfance du 9 mai 2019,

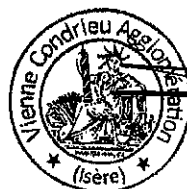
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE l'extension de l'activité ludomobile et la convention cadre jointe à la présente délibération ainsi que ses conventions annexes.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 mai 2019
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le **20 MAI 2019**
et a été publiée le **20 MAI 2019**

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



(Handwritten signature of Thierry Kovacs)

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

(Handwritten signature of Claude Bour)
Claude BOUR